

Renforcer la francophonie, c'est accroître le rayonnement de la France et la paix dans le monde

La Francophonie doit retrouver toute sa place dans la politique étrangère de la France.

Il s'agit d'une politique certes culturelle mais aussi économique. Le partage de cette belle langue française, enrichie des apports de tous ceux qui l'utilisent de par le monde a créé une profonde communauté de destin parfois mal comprise ou dévoyée.

Il y a aujourd'hui en Afrique une forte solidarité et une grande coopération entre les pays parlant le français, et cette relation privilégiée existe aussi entre tous ces partenaires et la France.

C'est dans le cadre de la Francophonie que la France doit mener une vraie politique de reconquête dans les systèmes éducatifs et la recherche, en étroite liaison avec ses partenaires francophones.

L'Afrique sera demain la plus vaste zone de croissance et d'innovation du monde.

La France se doit donc d'impulser un renouveau de la francophonie, en facilitant par exemple l'uniformisation du droit commercial des pays francophones pour faciliter les échanges entre les entreprises françaises et les entreprises de nos partenaires francophones.

La France doit de manière efficace mettre en place un vaste programme de formations en langue française à destination des jeunes africains en fonction des besoins de chaque pays et plus particulièrement dans les métiers essentiels de l'artisanat et du bâtiment qui ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée qui leur fait souvent défaut.

Il faut aussi favoriser les accords universitaires, appuyer l'édition scolaire et particulièrement la publication de manuels numériques.

Les grandes écoles et universités françaises doivent être aidées pour s'implanter

en Afrique où la demande de formations francophone de qualité est exponentielle.

La France dispose d'une longue tradition de l'Etat et de la décentralisation.

Elle doit utiliser cette compétence au profit de ses partenaires africains qui le souhaitent dans le cadre d'un renforcement des capacités de la coopération décentralisée.

La Francophonie participe au rayonnement de la France à l'étranger, mais la France est souvent plus frileuse que ses partenaires dans ce domaine.

Il faut y remédier dans les plus brefs délais avec la création par exemple d'un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique.

Un plus grand rôle à la Francophonie parlementaire est également nécessaire afin d'améliorer les relations entre les Etats qui ont le français en partage ; cela participe au renforcement des capacités de l'Etat de droit dans les pays partenaires.

Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde, mais bien au contraire d'un combat moderne pour conserver la variété du monde, sa richesse, et protéger les cultures diverses contre une uniformisation mondialiste appauvrissante.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Favoriser un projet d'uniformisation du droit commercial pour accroître les échanges et la stabilité.
(Renforcer le partenariat avec l'OHADA et les Communautés régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA...))
- Aider les autorités en charge de la gestion foncière dans les pays francophones
au travers de coopérations décentralisées renforcées pour l'établissement de cadastres, et la formation de géomètres.
- Créer un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique
- Lancer des programmes de formations des jeunes africains francophones pour lutter contre le chômage et la pauvreté
- Renforcer les moyens de la Francophonie parlementaire pour améliorer

les capacités de l'état de droit

La francophonie n'est pas un héritage encombrant et honteux comme les chantres de la repentance permanente voudraient le faire croire.

La francophonie représente une force et une solidarité pour tous les pays francophones mais également une richesse et une chance pour l'équilibre du monde.

La sécurité de l'Europe est conditionnée au développement de l'Afrique

Le réchauffement climatique, l'insécurité et la pauvreté incitent des millions d'Africains à quitter leur pays.

Ils ne le font pas de gaieté de cœur... Mais dans l'espoir de trouver une vie meilleure.

Pour beaucoup d'entre eux, ils n'ont plus rien à perdre et confient leur vie aux mains de passeurs sans scrupule, véritables esclavagistes modernes.

Le totalitarisme islamiste et le terrorisme ne font qu'aggraver des situations déjà dramatiques dans de nombreux pays.

La France, partenaire historique de l'Afrique se doit de trouver les moyens d'améliorer cette situation pour limiter le flux migratoire de l'Afrique vers l'Europe, et la France.

L'aide française au développement doit augmenter et avoir pour but essentiel et prioritaire d'améliorer véritablement les conditions de vie des Africains en Afrique : sécurité, accès à l'énergie, formations, emplois, santé.

Nous devons lutter contre le terrorisme en inventant avec nos partenaires

africains un nouveau contrat social et un nouveau modèle de société, plus solidaire et plus constructif qui ne tourne pas seulement autour de la valeur argent.

Il convient également d'accueillir plus et mieux nos voisins africains en imaginant une nouvelle forme de « contrat » qui permette à la fois de répondre aux aspirations des jeunes africains, mais aussi de faire en sorte qu'ils participent au développement de leurs pays d'origine tout en en profitant d'un emploi décent.

Sur le modèle de ce qui s'est fait entre 2006 et 2012 avec les accords de gestion concertée des flux migratoires, ces nouveaux accords permettront de faciliter la circulation entre pays d'origine et la France. En contrepartie, le pays d'origine s'engagera à lutter efficacement contre l'immigration clandestine de ses ressortissants vers la France.

Dans ces nouveaux contrats encadrant un partenariat gagnant-gagnant avec nos partenaires africains, la France pourra s'engager à faire en sorte que les entreprises françaises transforment une partie importante des matières premières sur place.

L'Europe doit aussi participer davantage au Co-développement des Etats d'Afrique car ils constitueront demain un espace de croissance majeur pour l'économie européenne.

Sur le plan européen comme sur le plan national, les dépenses de l'aide au développement doivent être ciblées sur les secteurs les plus sensibles pour être efficaces : emplois, santé, éducation.

En outre les aides au développement doivent être centrées sur les personnes et non sur les états en facilitant le retour de migrants dans leur pays par une aide sous forme de subventions ou de microcrédits destinés à la création d'emplois sur place.

La France doit développer des systèmes de formation (franchises de grandes écoles et d'universités) partout où cela est possible afin d'améliorer les niveaux de qualifications et de multiplier les futures embauches.

La France emploie d'ores et déjà plus de 500.000 personnes directement ou indirectement au travers des quelques 10.000 implantations d'entreprises françaises sur l'ensemble du continent. (Si l'on ne compte que les membres du

CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique)

Ces entreprises y réalisent un chiffre d'affaire supérieur à 60 milliards d'euros, soit un niveau comparable à ceux réalisés avec l'Asie ou les Etats Unis.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Passer des accords avec nos partenaires afin que les migrants restent en Afrique
- Rendre notre aide au développement plus ciblée et plus efficace
- Créer davantage d'échanges, notamment scolaires et universitaires, dans un cadre légal avec un contrat pour les étudiants
- Arrêter l'exploitation directe des matières premières et investir dans des industries de transformation sur place
- Contrôler l'émigration en partenariat avec les Etats africains afin d'avoir moins de migrants illégaux
- Faciliter l'obtention des visas pour les étudiants, les hommes d'affaires, les scientifiques

En 2016, environ 173.000 migrants ont emprunté la route à travers la Méditerranée, dont 59.000 ressortissants du Nigeria, Niger, Ethiopie, Sénégal et Mali (UE). En Europe les migrants africains sont évalués à environ 7 millions.

Un sondage Gallup en 2016 indique que l'Afrique subsaharienne est la région où le souhait d'émigrer est le plus fort : 42% des jeunes (15 à 24 ans) et 32% des diplômés du supérieur.

Environ 25 millions de jeunes africains pourraient émigrer hors d'Afrique d'ici 2030.

La France ne peut plus se contenter d'une politique honteuse de l'urgence sur le continent africain.

Elle doit retrouver son leadership au sein de l'Europe et proposer de véritables politiques de Co-développements aux pays africains.

La future sécurité de notre continent est en partie conditionnée au développement et à la prospérité du continent africain.

Après le Brexit, quelle Europe ?

Lorsque le Royaume-Uni a décidé de quitter l'Union européenne au mois de juin, son peuple a fait un choix historique, celui de reprendre son destin en main, en refusant de continuer de le livrer à une bureaucratie bruxelloise qui s'est au fil des années arrogé des compétences qui n'étaient pas les siennes, contre l'avis des opinions publiques.

Le coût général, financier, économique, politique, culturel que constituera cette sortie solitaire pour notre voisin d'outre-Manche reste encore à mesurer.

Mais l'on peut déjà noter que l'apocalypse immédiate prévue par des analystes financiers n'a pas eu lieu.

Au contraire, pour l'instant, la réalité inflige un cinglant désaveu aux catastrophistes : sur le seul mois d'août 2016, l'indice PMI manufacturier (activité industrielle) a par exemple effectué un bond de 5 points, ce qui constitue un record historique pour le pays et signifie indirectement que son industrie embauche.

En outre, le Royaume-Uni a, au moins momentanément, retrouvé de la compétitivité grâce à la dévaluation de sa livre sterling, pas une seule institution financière n'a quitté la City et à peu près tout le monde est convaincu que le Brexit ne va pas beaucoup changer la donne pour le poumon financier du Royaume-Uni.

Les ventes au détail ont, elles, progressé en juillet de 1,4%, hausse solide qui indique au moins que les consommateurs n'ont pas paniqué après le référendum. Par ailleurs, la nouvelle Première ministre anglaise, Theresa May, a prévenu qu'elle ne notifierait pas à Bruxelles la volonté britannique de quitter l'Union avant l'année prochaine, le temps pour son gouvernement de préparer les négociations.

Cette sortie a donc toutes les raisons de s'effectuer en bon ordre - au moins du côté britannique.

Car c'est lui qui contrôle le calendrier.

Certes, beaucoup d'inconnues demeurent : on ignore si les barrières tarifaires feront ou non leur retour, si la City pourra continuer de travailler comme par le passé, si la liberté de circulation sera bientôt restreinte entre la Grande-Bretagne et le continent.

Reste que la principale question est du côté continental : l'Union européenne ne peut en effet éviter de s'interroger, plus que sur son avenir, sur son identité elle-même.

Que le Royaume-Uni n'ait pas été l'un de ses membres fondateurs - le Général de Gaulle s'opposant d'ailleurs longtemps à son entrée ; que le pays n'ait jamais adopté la monnaie unique, ce Brexit témoigne tout de même de la défiance des citoyens et même de nombre d'Etats aujourd'hui pour le monstre centralisé qui prétend depuis Bruxelles régir chaque détail de la vie quotidienne de ses membres.

C'est ainsi que la réforme en profondeur de l'Union européenne s'impose aujourd'hui plus que jamais. Mais elle réclame une révolution de la pensée : il faut revenir à un vrai pragmatisme, aux réalités qui sont précisément faites de ce que l'on peut mettre en commun.

Il faut définitivement abandonner l'Europe idéologue que des hommes comme Jacques Delors ont bâtie, refilant le virus français du jacobinisme au continent entier, quand c'était tout à l'inverse qu'il fallait procéder, selon d'ailleurs les volontés mêmes de ses fondateurs, grands adeptes de la subsidiarité, en commençant par le bas.

Car l'Europe, par son histoire, par sa géographie, par sa philosophie n'est forte que de sa diversité, de ses particularités, qui se nouent, se complètent et se fécondent dans des projets communs réclamés par les circonstances, et valables pour un temps donné.

Faut-il encore une fois rappeler les éclatants succès d'Airbus ou d'Ariane, nés de la volonté conjointe de nations européennes indépendantes, et qui n'eurent nul besoin d'une commission européenne technocratique pour éclore ?

Alors qu'il nous faudrait une Europe aux cent projets, la vérité, c'est qu'aujourd'hui l'Europe est plus centralisée que les Etats-Unis.

Et une centralisation qui comme d'habitude produit l'effet inverse de ce pour quoi elle a été vantée : la défense européenne n'existe pas, et c'est par des accords bilatéraux, comme ceux de Saint-Malo signés par les Français avec les Britanniques que ses armées nationales peuvent travailler ensemble.

La sécurité européenne commune est défaillante.

Les économies se heurtent et s'entrechoquent, liées par une monnaie unique quand leurs fondamentaux en sont pas les mêmes.

L'Europe est ainsi à refonder, ne serait-ce que pour ressusciter l'amour que ses citoyens purent nourrir pour elle au lendemain des conflits qui l'ensanglantèrent.

Mais ses dirigeants croient-ils qu'ils y parviendront en continuant de bafouer les votes populaires, faisant revoter ceux qui n'avaient pas donné la bonne réponse, ou parfois même comme avec le Traité de Lisbonne, ignorant ces votes ?

L'Europe des pères fondateurs avait été voulue pour créer une paix durable.

Ce n'est plus aujourd'hui la question : la paix est là, ancrée dans les cœurs des

Européens, qui savent que le danger ne vient plus du pays voisin, mais paradoxalement de plus loin et de plus près en même temps.

Car cette Europe qui a aboli ses frontières intérieures, non seulement ne défend pas ses frontières extérieures, mais en a laissé se construire d'autres, invisibles mais réelles, en son sein.

Frontières sociales, avec une augmentations des inégalités économiques, mais aussi frontières communautaires, ethniques, religieuses, l'afflux de migrants décidé par Mme Merkel faisant l'affaire des grands entrepreneurs mais pas celle des peuples qui vivent une véritable crise d'identité.

C'est d'ailleurs l'un des motifs fondamentaux du Brexit que cette crise, par où les Anglais ont décidé de reprendre le contrôle de leurs frontières et de leurs lois.

Il n'est pas si étonnant que le Royaume-Uni, avant-poste de la mondialisation, ne la conçoive plus sous drapeau bruxellois.

Cette défection est inquiétante pour le projet européen, mais nos élites auraient tort de vouloir y répondre comme d'habitude par plus de centralisation.

Il s'agit, encore une fois, de rendre au contraire le pouvoir à la base, aux communautés, aux nations, de laisser libre cours à l'expérimentation, à l'initiative locale, aux grands projets sur la base du volontariat, bref, de prouver que l'Europe est bien le continent des hommes libres.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

[Président de l'Avant Garde](#)

Politique d'inclusion des personnes handicapées : il y a quelque chose de pourri en France

C'est le journal Marianne, dans son édition en ligne du 7 septembre, qui a dévoilé l'énième détournement des fonds destinés à l'inclusion et l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Ce nouveau tour de passe passe budgétaire permettra selon le ministre de l'Education nationale de financer le renforcement de la sécurité dans les universités.

C'est sans aucun état d'âme que François Hollande fait une nouvelle fois les

poches du fond public pour l'insertion des personnes handicapées (FIPHFP)[\[1\]](#) : 30 millions d'euros ne seront pas réclamés aux universités au titre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances mais directement affectés à la sécurité par les universités elles-mêmes.

Et le gouvernement n'en est pas à son coup d'essai. Le journal avance la somme de 300 millions d'euros qui auraient été subtilisés dans le fonds handicap sur la durée du quinquennat.

La double peine a été réduite en 2003 pour les criminels mais manifestement pas pour les personnes en situation de handicap !

Le même gouvernement qui a déjà repoussé aux calendes grecques la mise en accessibilité des lieux publics pour les personnes handicapées vient maintenant détrousser les fonds servants à leur inclusion. Et pourtant, dans son discours de clôture de la 4e Conférence nationale du handicap, le Président de la république se permettait d'affirmer qu'il faisait de l'amélioration des conditions d'insertion professionnelle et de la sécurisation des salariés handicapés une de ses grandes priorités. Fadaises.

Et que dire de ce qui se passe dans les écoles ? Ce sont près de 10% des enfants en âge scolaire qui relèvent d'un handicap au sens de l'Education nationale et du ministère de la Santé. Une fois de plus, en cette rentrée scolaire, des dizaines de milliers d'enfants sont ostracisés, parfois renvoyés dans leurs foyers le jour même de la rentrée comme des pestiférés faute d'AVS (Auxiliaires de vie scolaire), de notifications MDPH rendues à temps ou prévoyants des aménagements adaptés, voire par le simple refus de chefs d'établissements de gérer la question du handicap dans leur école.

Le défenseur des droits comme le Comité des droits de l'enfant de l'ONU ont déjà tapé sur les doigts de la France, au nom de ces « enfants invisibles » sans résultat, hélas.

Derrière les chiffres il existe une réalité glaçante: celle de la mise au ban de la société de plusieurs centaines de milliers d'enfants. François Hollande s'était engagé à pérenniser les emplois déjà affectés à l'Education nationale pour l'accompagnement des élèves handicapés et à créer 6 000 postes dès la rentrée 2016. Où sont ces AVS aujourd'hui ? Nulle part.

Le nombre d'enfants sans solution ou orientés de force vers des établissements inadaptés (ITEP, IME), contre l'avis des parents et des soignants, est toujours aussi important ; avec les piteux résultats que l'on connaît. Moins de 3% des enfants passés par ces structures sont à même de poursuivre des études supérieures: alors que dans leur très grande majorité, ces futurs adultes auraient la possibilité, en suivant un parcours scolaire normal, de devenir autonomes économiquement. Avec ce système d'exclusion presque totale, on les prédispose au contraire à la précarité et au chômage, pour certains même à une dépendance et une prise en charge à vie.

L'accueil par l'école des enfants handicapés ne doit plus être considéré par l'Etat comme un service qu'il rendrait aux parents mais comme un droit entier de l'enfant à être scolarisé. Afin qu'il trouve plus tard toute sa place dans notre société.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

[Président de l'Avant-Garde](#)

[1] Le FIPHFP est l'organisme public chargé de collecter les contributions des trois fonctions publiques qui ne satisfont pas à l'obligation d'emploi de 6% de personnes handicapées.

Géopolitique et Arabie Saoudite

Le royaume des Séoud est revenu depuis deux ans au cœur des grandes manœuvres géopolitiques mondiales.

En réalité, l'Arabie saoudite est en conflit, sur tous les plans.

Tout d'abord sur le plan économique, elle mène une « sorte de guerre du pétrole » elle a engagé une partie de bras de fer non seulement avec les Etats-Unis, mais aussi avec le Canada, l'Iran et la Russie.

Elle a délibérément laissé grand ouvert le robinet du pétrole et du gaz pour

étouffer toute concurrence, notamment celle venue des gaz et pétrole de schiste en Amérique.

Elle y a en partie réussi.

Alors que la demande baisse, à cause notamment de la chute de la production chinoise, l'Arabie saoudite surproduit.

Peu lui chaut, elle a encore les reins solides, et même si la chute des cours représente pour elle-même une baisse conséquente de ses revenus, menaçant à moyen terme son système social qui repose entièrement sur les ressources d'hydrocarbures, elle dispose pour le moment de liquidités suffisantes pour se maintenir.

Mais les conséquences de cet « anti-choc pétrolier » se font ressentir dans le monde entier.

Certains producteurs significatifs comme le Nigéria ou le Vénézuela souffrent.

Et ils disposent de très peu de moyens d'influence sur le géant arabe.

Conflit militaire, ensuite, particulièrement celui qu'elle mène avec quelques alliés sunnites, de façon tout à fait illégale d'ailleurs, sans que personne ne s'en émeuve, au Yémen contre les Houthis, dont le seul tort est d'être soutenus par l'Iran.

D'ailleurs dans ce conflit sunnites/chiites, l'Arabie saoudite avait participé il y a quelques années à la répression menée à Bahrein dans le plus grand silence médiatique, Bahrein où la famille sunnite régnante doit composer avec un peuple majoritairement chiite.

Enfin, c'est une nouvelle politique d'influence que développe l'Arabie saoudite.

Elle s'est traduit récemment par son refus de financer l'armement des forces libanaises, et ce pour protester contre l'intervention du Hezbollah aux côtés du régime de Bachar El Assad en Syrie.

Elle s'est concrétisée au travers d'investissements massifs - à hauteur de plusieurs milliards de dollars - chez le voisin égyptien, dont le président, le maréchal Sissi, est remercié pour avoir chassé les Frères musulmans du pouvoir.

Frères musulmans qui, tout comme l'Etat islamique, contestent la suprématie du pouvoir wahhabite saoudien sur les lieux saints.

En fait, l'Arabie Saoudite est aujourd'hui en conflit feutré ou déclaré avec à peu près tout le monde, sauf bien entendu avec les pays qu'elle a vassalisés, ou avec

les Occidentaux à qui elle vend du pétrole, et chez qui elle place les dividendes de ses rentes financières colossales.

En conflit bien entendu avec tout ce qui est chiite, ou suspect d'hétérodoxie pour ces sunnites ultraconservateurs : Iran, Yémen, Syrie alaouite, Hezbollah libanais, forces irakiennes chiites...

En conflit avec les Frères musulmans, qu'elle a aidé à écarter du pouvoir en Tunisie et en Egypte.

En conflit contre les salafistes-djihadistes de l'Etat islamique, en Irak-Syrie comme en Libye.

En rivalité constante avec les émirats du Golfe, le Qatar en tête.

Seule alliance nouvelle, et particulièrement inquiétante sur le plan géopolitique, celle que l'Arabie saoudite a nouée avec la Turquie de M. Erdogan.

Une alliance née de la situation syrienne, où chacun des deux grands pays compte avancer ses pions, la Turquie pour bénéficier d'une profondeur stratégique, et prête à annexer de facto une partie du territoire, mais surtout pour empêcher la constitution d'un véritable Etat kurde ; l'Arabie saoudite pour contrer l'influence grandissante de l'Iran qui organise, aux côtés des Russes, la reconquête du pays par les forces du régime, ralliant alaouites, kurdes, chrétiens et Hezbollah libanais.

Cette alliance de circonstance peut néanmoins achopper sur quelques points : la Turquie soutient les Frères musulmans, et ne considère toujours pas le Maréchal Sissi comme un interlocuteur valable en Egypte.

Par ailleurs, une alliance anti-chiite risquerait de l'emmener trop loin, alors qu'elle a besoin de garder des rapports apaisés avec son voisin iranien, qui partage des centaines de kilomètres de frontière avec elle.

Quoiqu'il en soit, face à la situation syrienne, Turquie et Arabie saoudite collaborent sur le terrain, envisageant même d'envoyer des troupes au sol.

L'incohérence des chancelleries occidentales ne fait qu'ajouter au chaos qui menace tout le Proche-Orient.

La France notamment, dont le président François Hollande a décoré discrètement un prince saoudien récemment, ne dit rien devant l'ingérence grandissante du royaume dans la région, et en particulier sur la « guerre sale » du Yémen qui aurait fait déjà plus de 6000 morts.

Ceci s'explique en partie par ses liens commerciaux avec les pétromonarchies du Golfe.

Ainsi donc, ces tensions qui embrasent le Proche-Orient et dans tout le monde arabe, risquent de provoquer plus qu'une guerre régionale, un conflit international où se trouvent impliqués déjà la Russie, Les Etats Unis, la France et la Grande Bretagne.

Entre Arabie saoudite, Iran et Turquie, bien malin qui saura dire aujourd'hui qui prendra le leadership de la région.

Mais l'on est en tout cas forcé de constater que le royaume protecteur de Médine et de La Mecque s'est aventuré depuis quelques années dans une politique extrêmement agressive.

Pour l'instant l'Arabie saoudite a été peu touchée par le terrorisme.

Pourtant tiendra-t-elle longtemps économiquement avec des cours du pétrole si bas ?

Sa population est-elle prête à accepter la diminution de ses allocations et subventions ?

Les rigoureuses lois wahhabites, notamment vis-à-vis des femmes, des homosexuels ou des « blasphémateurs » satisfèrent-elles longtemps encore ce peuple ?

Ces questions se posent. Enfin, à se faire haïr ainsi par la moitié de la planète, le royaume saoudien s'est aventuré sur une mauvaise pente.

D'autant qu'il partage avec les USA certaine responsabilité dans la création et le développement de mouvements salafistes ou djihadistes.

Un retournement de situation, pourrait faire que des terroristes frappent un jour sur son sol.

Enfin, la politique générale de l'Arabie saoudite se caractérise par son repli sur soi.

Elle ne prend ainsi que très peu part à l'accueil des réfugiés de Syrie et d'Irak, leur préférant les travailleurs migrants du sud-est asiatique.

Aujourd'hui la politique menée par l'Arabie Saoudite est source d'instabilité permanente et provoque un climat de tension préoccupant pour la Région toute entière.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

[Président de l'Avant Garde](#)

Nommer l'ennemi ?

Tout le monde est aujourd'hui d'accord avec l'axiome que nous défendons il y a des années déjà, selon lequel « il faut nommer l'ennemi », et chacun le répète à l'envi.

Mais peut-être ne comprennent-ils pas ce qu'implique cette capacité à nommer : une fois que l'on a parlé du terrorisme islamiste, de la radicalisation d'habitants du territoire français sous l'emprise d'imams dégénérés, et de l'État islamique comme agent extérieur, il s'agit surtout de comprendre comment cet ennemi agit, pour lui couper les ailes et à terme le détruire entièrement.

Il faut bien entendu poursuivre la guerre, la vraie, celle qui se déroule sur le théâtre du Proche-Orient, en Syrie et en Irak, mais aussi en Libye - où trois sous-officiers viennent de tomber pour la France - au Mali toujours, enfin sur cet axe gigantesque qui s'étend du Nigéria au Pakistan.

Cette mission admirable, la France l'accomplit, quasiment seule en Europe, aux côtés des Etats-Unis, et le monde entier devrait lui en être redevable.

Cependant, la protection du territoire national est naturellement la première des priorités.

A ce défi, et face aux actes de barbarie qui s'y déroulent régulièrement depuis quatre ans, depuis les assassinats commis par Mohamed Merah, les gouvernements successifs ont trop mal répondu.

La désorganisation des services de renseignement par Nicolas Sarkozy en 2008

est l'une des causes fondamentales des erreurs de jugement qui ont permis la prolifération de ces actes.

De même, la baisse du nombre de policiers et de militaires engagée sous son quinquennat résonne douloureusement aujourd'hui. Sans oublier la fin de la double peine.

La gauche au pouvoir depuis quatre ans n'est pas en reste : par idéologie, elle a dépouillé la justice de ses moyens, laissant passer entre les mailles du filet punitif ces condamnés de droit commun que sont tous les terroristes.

Elle s'est refusée, encore par idéologie de soumission, à fermer les mosquées signalées pour leurs prêches radicaux, s'est refusée à expulser des imams réputés pour leurs appels à la haine, n'a pas pris les mesures de contrôle des frontières qui s'imposaient, non seulement devant la vague immense de réfugiés, mais de manière générale contre une immigration structurellement incontrôlée.

Elle a désarmé moralement la France, culpabilisant ses citoyens et empêchant la moindre remise en cause d'une religion devenue folle, l'islam.

Enfin, la destruction systématique de l'éducation, nationale et populaire, de la culture française, entreprise depuis quarante ans, ne pouvait que laisser pantelants et honteux des Français à qui l'on inflige aujourd'hui la double peine : la mort et le déshonneur.

Il n'est pas encore trop tard pour réagir, quoique la colère monte chez nos compatriotes contre ces hommes passés du côté de l'inhumanité et de la barbarie. Mais nommer l'ennemi voudra toujours dire aussi : ne pas lui ressembler.

La France possède la force de se défendre. Elle doit le faire dans l'ordre, l'intelligence et la justice. Car le désordre et la vengeance n'engendrent qu'eux-mêmes.

Les réponses ne manquent pas et il faut les appliquer avec la sévérité qu'exigent les circonstances : fermeture de toutes les mosquées dites radicales, expulsion des imams qui prêchent la guerre et le fanatisme, contrôle des frontières avec suspension de Schengen si nécessaire, limitation de l'immigration légale, fin de l'immigration illégale, révision du code de la nationalité, déchéance de celle-ci pour les binationaux convaincus de projets d'entreprise terroriste, rétablissement de la double peine.

Mais encore et surtout dans le fond : sortie du Conseil de l'Europe pour se soustraire aux arrêts iniques de la CEDH ; réarmement de la justice ; reconstruction de l'école et de l'éducation populaire ; enfin, renouveau de l'éducation populaire pour refaire des Français.

Un long travail et une lourde tâche, auxquels nous ne pourrions nous dérober.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

[Président de l'Avant-Garde](#)

Brexit, causes et conséquences

De ce « Brexit » qui a sonné le glas de la vieille Union européenne, les causes ne sont pas financières et économiques d'abord, contrairement à la légende que voudrait répandre la vulgate au pouvoir ; mais elles sont essentiellement culturelles, civilisationnelles, et identitaires. Et institutionnelles surtout.

Ce vote dit le refus de l'Union européenne, en tant qu'elle dénie depuis toujours le principe de subsidiarité, en tant qu'elle repose sur une coalition d'intérêts bureaucratiques, normatifs et égalitaristes dans le pire sens du terme.

En tant qu'elle est une entreprise de négation du caractère propre de chaque pays, de chaque nation, de chaque peuple.

Ce vote du petit peuple anglais, celui des yeomen, les anciens hommes libres, est aussi l'expression du refus de la domination des puissances économiques en Europe.

De cette drôle Europe qui surveille sans protéger : qui n'est jamais là où il faut, ni sur le front de l'immigration, ni dans les relations internationales, avec le Proche-Orient, avec l'Afrique, avec l'est de l'Europe et la Russie.

Nos maîtres ont brandi des arguments matérialistes : en face d'eux se dressait l'âme de l'Angleterre.

Et c'est un gigantesque bras d'honneur qui a été fait à MM. Schulz, Tusk, Verhofstadt, Draghi et à leur nouveau TINA, There is no alternative.

Le peuple anglais a montré à la face du monde qu'il n'y a rien d'écrit d'avance, rien d'inéluctable.

Dans leur idéologie, les dirigeants de l'UE croyaient que leur domination durerait toujours.

Ils en sont pour leurs frais. Aujourd'hui, ils essaient de punir le peuple anglais, de façon encore une fois scandaleux.

Comme si l'on était à l'école, prouvant ainsi que leur Europe a été bâtie contre les peuples.

Voulant soi-disant éviter la dislocation, ils tentent d'accélérer le processus de séparation avec le Royaume.

Mais c'est ainsi qu'ils risquent de produire le contraire de ce qu'ils souhaitent, et provoquer cet éclatement.

Bâtir la vraie Europe demain, celle que nous appelons de nos vœux depuis tant d'années, ce sera enfin renoncer au modèle jacobin français qui a été imposé à l'UE et aller vers un « girondisme », une confédération à la suisse, qui respecte les peuples, leurs coutumes, et la subsidiarité.

Des patries libres dans une Europe libre.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

[Président de l'Avant-Garde](#)

Erdogan : avec qui négocions-nous

?

En matière de politique extérieure, les États ont toujours raison de privilégier ce que l'on appelle la Realpolitik, c'est-à-dire de juger que leurs intérêts vitaux peuvent prévaloir sur des questions strictement morales.

Autrement dit de traiter avec des régimes qu'ils peuvent réprouber sur certains plans, ceci dans le but d'éviter de vains conflits qui pourraient entraîner pis que le mal que l'on cherchait à éviter.

Cependant, cette politique est par définition sujette à des restrictions et à des limites, sans lesquelles elle en viendrait à confondre définitivement le bien et le mal.

C'est à cette hiérarchisation et à cette discrimination que nous confronte Recep Tayyip Erdogan, le président turc.

Alors que l'on prêche la reprise du dialogue avec l'Iran et avec la Syrie de Bachar

El Assad, on serait mal venu d'écarter toute discussion avec l'homme fort de la Turquie.

Pourtant, les circonstances n'étant pas les mêmes, il convient de savoir où s'arrêter.

D'abord, la Turquie n'est pas en état de guerre civile, malgré le conflit avec le peuple kurde, succession d'actions terroristes et de répression aveugle.

Le pays ne risquant pas d'imploser, l'Europe n'est pas tenue de soutenir aveuglément le régime en place.

Au contraire, elle devrait l'appeler au respect des droits de l'homme, la politique antiterroriste qu'il mène étant tout sauf claire et nette.

De même, le double jeu que déploie Ankara vis-à-vis des groupes islamistes en Syrie, avec Daech même à une certaine époque, devrait nous alerter sur la responsabilité de la Turquie dans les flots de réfugiés arrivés sur son sol qu'elle nous somme dans le même temps de prendre en charge financièrement.

Car c'est pas moins de 6 milliards d'euros que l'Europe a promis à Erdogan en échange du maintien de migrants sur son sol, Europe qui dans le même temps a soumis la Grèce à un régime financier tellement strict que son Etat a presque disparu, la rendant elle-même incapable de gérer l'afflux des réfugiés.

Avec la gestion désastreuse de la crise grecque, on a achevé le malade et l'on se retrouve dans la main d'un voisin qui ne nous veut pas du bien.

Car les grands coups de menton d'Erdogan dans ses relations internationales augurent du pire : de chantage vis-à-vis de l'Europe, notamment sur les visas pour ses administrés, en outrages diplomatiques - aux Etats-Unis pour la mort de Mohammed Ali, en Allemagne avec les députés d'origine turque ayant voté la reconnaissance du génocide arménien, puis avec la révocation de l'ambassadeur de l'UE à Ankara - en passant par les agressions caractérisées, comme l'avions russe abattu à sa frontière, celui qui se rêve en Atatürk à l'envers se comporte comme un boutefeu sur tous les plans.

Que dire encore sur sa vision de l'islam, extrêmement rigoriste, qu'il diffuse pendant qu'il réclame son intégration dans l'Union européenne ?

Décidément, tout prouve que nous ne traitons pas avec un ami.

Et précisément si l'on veut éviter un conflit à venir, il est temps de lui montrer quelle est la limite à ne pas franchir.

Pour cela, on aura besoin, plus que jamais, d'hommes forts à la tête de la France et de l'Europe.

Charles Millon Ancien

ministre de la défense

[Président de l'Avant-Garde](#)

Le Brexit vu par Charles Millon

Disons-le tout net, que les Britanniques choisissent par referendum le 23 juin de quitter l'Union européenne ne produira certainement pas la catastrophe annoncée par des medias et des politiques surfant sur les peurs.

En tout cas, pas pour les sujets de la Reine.

Les craintes de la City, que l'on n'est d'ailleurs pas obligé d'écouter complaisamment, sont injustifiées : la place financière londonienne ne doit pas tant sa position prédominante à l'Europe qu'à sa longue histoire et au cadre juridico-financier anglo-saxon.

De plus, sur un plan strictement comptable, ce sont bien 11 milliards de contributions qui, malgré le rabais britannique, reviendront dans la poche de l'Etat.

Aux dirigeants du Royaume-Uni de décider ensuite comment ils répartiront ce bénéfice. Enfin, les sondages révèlent tous une fracture ouverte entre les élites gagnantes de la mondialisation et un peuple qui n'en peut plus de la destruction de ses emplois, de la concurrence des travailleurs étrangers, de l'immigration massive, de la fin de sa culture propre et des normes imposées depuis Bruxelles.

Or, jusqu'à preuve du contraire, personne ne peut reprocher à un peuple, surtout si ancien, de vouloir disposer de son propre destin.

Non, ce « Brexit » sonnerait surtout le glas de la forme européenne, bureaucratique et centralisée, que l'on a imposée au continent depuis quarante ans, comme s'il n'existait pas d'autre choix.

Ce oui au « Leave » serait une réponse, certes abrupte mais pourtant justifiée, à la disparition du principe de subsidiarité dans le fonctionnement des instances européennes, à la morgue de ses dirigeants non élus (quel Britannique a déjà rencontré MM. Juncker et Tusk ?), à un monde, enfin, conçu sur le seul modèle d'une standardisation des relations économiques, environnementales, sociétales.

Un modèle qui fait fi des particularités autant que de la raison, dans lequel chacun doit indifféremment accepter l'ouverture des marchés, la concurrence libre mais faussée, l'adhésion au multiculturalisme, le mariage gay et la PMA, les

migrants par vagues gigantesques, la sous-culture hollywoodienne, enfin l'anomie générale.

Un monde où la démocratie est un fantôme, le travail une denrée rare, l'éducation une idéologie, l'argent le dernier dieu. Peut-être les Anglais y perdront-ils économiquement durant quelques années - encore que cela ne soit pas prouvé.

Du moins auront-ils fait le choix de leur destin, de leur souveraineté et de leur identité.

Et c'est à quoi l'on reconnaît les hommes libres.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

[Président de l'Avant-Garde](#)

Handicap France : le système est au bord de l'implosion

Des millions de français sont tous les ans touchés dans leur chair à cette période de l'année : les parents d'enfants à besoin spécifiques.

En effet, tous les ans à cette période ce sont près de 10% des enfants en âge d'être scolarisés qui relèvent d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé, dont les parents vont commencer un véritable chemin de croix.

Les parents dont les enfants ont besoin d'aménagements spécifiques en raison de leur handicap, d'une aide humaine (AVS), d'une aide financière pour payer des soins indispensables non pris en charge par la sécurité sociale ou d'un ordinateur et des logiciels adaptés, doivent remplir un dossier MDPH.

Ce dossier, particulièrement ardu d'une dizaine de pages doit être complété par une multitude de documents : les bilans médicaux, les documents scolaires, les attestations, les jugements, les frais médicaux, les frais de garde.... C'est ainsi que certains dossiers font presque 200 pages.

Une fois cette démarche accomplie, les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) ont un délai théorique de 4 mois pour proposer un plan

de compensation du handicap pour chaque enfant.

Oui mais voilà, le système est au bord de l'implosion, les MDPH sont totalement débordées par le nombre de dossiers à gérer et les personnels des MDPH sont en souffrance tout comme les familles qui y ont recours.

Les mouvements sociaux se multiplient au sein des MDPH, tout comme le ras le bol de personnels attachés à protéger les plus faibles qui se retrouvent obligés de faire de l'abattage et finalement ne protègent plus grand-chose.

Le manque de personnel ou l'absence de personnels formés sur certains types de handicaps et notamment les handicaps d'origines neurologiques que sont le TSA (trouble du spectre autistique) le TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) ou les troubles DYS (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie) entraînent des retards de traitements innombrables, des pertes de dossiers (volontaires parfois pour gagner du temps) et des téléphones qui sonnent dans le vide parfois pendant des semaines.

Les CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) sensées prendre toutes les décisions concernant les aides et les prestations à la lumière de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH ne se réunissent pas toujours par manque de temps et ce sont les gestionnaires de dossiers qui seuls prennent les décisions à la lumière des éléments dont ils disposent ce qui entraîne des notifications de prises en charge totalement aléatoires d'un dossier à l'autre ou d'un département à l'autre. Les parents qui sont en principe au cœur des dispositifs mis en place par la loi du 11 février 2005 concernant le plan de compensation du handicap proposé pour leur enfant ne sont finalement que très rarement informés des procédures et leurs choix très peu respectés.

Les procédures judiciaires des parents devant les TCI (Tribunal du contentieux de l'incapacité) ou devant la CNITAAT (Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail) se multiplient face à des orientations parfois totalement dénuées de tout fondement et contre l'avis des parents et des équipes de soignants.

C'est notamment le cas des notifications vers des IME ou des ITEP pour les enfants dont les troubles sont d'origines neurologiques.

Ces orientations continuent à se pratiquer en grand nombre malgré le fait que la Haute Autorité de Santé (HAS) le déconseille dans ses recommandations et que la France soit condamnée très régulièrement en raison du fait qu'elle s'acharne à exclure ou à parquer dans des structures inadaptées des enfants qui n'ont rien à y faire et qui forcément y régressent.

Il faut que cela cesse. C'est évidemment la première initiative à prendre pour prévenir les causes de mauvais traitements dans ces institutions comme le recommandait le comité des droits de l'enfant de l'ONU le 4 février dernier.

Oui mais voilà, les IME et les ITEP sont financés, alors que les AVS et les AVSI (Auxiliaire de vie Scolaire) indispensables pour certains enfants mais dont le travail est également bénéfique pour l'ensemble des enfants des classes dans lesquelles ils sont présent, ne le sont pas.

Encore une fois, il est plus que temps que notre pays mette un terme à un système d'exclusion généralisé qui s'auto génère et s'autofinance avec l'argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l'Enfance)

Des milliards d'euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale pour faire fonctionner ces structures inadaptées ; les moyens financiers sont donc là.

En outre les enfants qui passent dans ces structures sont moins de 3% à faire des études supérieures, on les prédispose à la précarité et au chômage, voir pour certain à une dépendance et une prise en charge à vie.

Pour faire des économies de bout de chandelle on maintient des enfants en situation de handicap et dans le futur, ils resteront à la charge de la société pour un coût de plusieurs millions d'euros.

Pourtant ces futures adultes, s'ils avaient la possibilité de suivre un cursus scolaire normal pourraient dans leur grande majorité être totalement autonomes et indépendants économiquement.

Il est urgent d'agir, l'accueil des enfants présentant un handicap à l'école ne doit plus être abordé par l'état français comme un service que l'on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l'enfant à être scolarisé afin qu'il trouve plus tard toute sa place dans notre société.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

[Président de l'Avant-Garde](#)